

# Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir  
5 centimes - PARIS ET DEPARTEMENTS - 5 centimes

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, PARIS  
Téléphone : CENTRAL 69-70  
Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal  
Adresse Télégraphique : BONETROUGE-PARIS  
ADMINISTRATEUR : Paul RAOULT

## ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	5 fr.	9 fr.	18 fr.
Départements	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Union Postale	9 fr.	16 fr.	32 fr.

Secrétaire Général : Eugène MERLE

RÉDACTEUR EN CHEF :  
**Miguel ALMEREYDA**

## ÉPHÉMÉRIDES

### Il y a 44 ans...

On parlait de paix...  
La guerre était finie, ou du moins était sur le point de finir.  
Les hostilités avaient cessé.  
Jules Favre conférait avec Bismarck.  
A dix heures et demie du soir, le gouvernement de la Défense Nationale se réunissait pour la dernière fois.  
Paris venait de soutenir un siège que les rigueurs de l'hiver et les difficultés d'approvisionnement avaient rendu encore plus terrible.

A la séance du gouvernement, Jules Favre rend compte de son entrevue avec le Chancelier de Fer. Il ne cache pas que les conditions de l'armistice proposées par M. de Bismarck sont si dures qu'il n'a pu les accepter.

L'Allemagne demande le renvoi en Italie du général Garibaldi. Le général Brochi prend la défense du glorieux Italien et déclare qu'on doit « considérer le général Garibaldi comme un général de l'armée française et ayant droit comme tel à toutes les corrections et à tous les égards. »

Le lendemain, M. Jules Grévy était élu président par l'Assemblée Nationale, constituée à Bordeaux, et le 17 février, M. Thiers était proclamé chef du pouvoir exécutif de la République.

Les négociations de paix devaient durer encore une dizaine de jours. Ce n'est que le 26 février qu'on en signait les préliminaires, que la guerre était finie...  
Aujourd'hui, quarante-quatre ans après, nous sommes encore en guerre.

Nous nous battons encore contre le même ennemi.  
Mais nous ne parlons pas de paix. Il est venu sous nos portes, comme en 70. Nous l'avons victorieusement repoussé, et maintenant il s'agrippe, dans un dernier effort, aux quelques provinces qu'il souille encore de sa présence.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus les vaincus. L'ennemi le sait, et c'est pourquoi ses actes sont ceux d'un désespéré. La guerre commence.

La guerre de la libération, qui voit se grouper autour des alliés toutes les sympathies du monde entier.  
Lord Kitchener a dit, paraît-il, à une interlocutrice qui lui demandait : quand finira la guerre ?

— Madame, je ne sais pas quand elle finira, mais ce que je sais, c'est qu'elle commence au mois de mai !  
Avec les beaux jours, le soleil et les fleurs, avec la victoire.  
Aujourd'hui, nous ne parlons pas de paix.

Georges Bazile.

## Pour les Belges absents de Belgique

La légation de Belgique nous fait la communication suivante :  
« Des centaines de Belges résidant à l'étranger se sont adressés au gouvernement belge ou à ses agents diplomatiques et consulaires, pour demander conseil au sujet de la conduite à tenir en présence de l'arrêté allemand concernant la taxe des absents. »

« Comme il n'est pas possible de répondre à chacune de ces demandes en particulier, le gouvernement belge nous prie d'attirer l'attention des intéressés sur le communiqué publié hier, et que nous reproduisons ci-après. Il les aidera à prendre, en connaissance de cause, une décision sur le parti qu'ils ont à adopter :  
« Le gouvernement belge a adressé à tous les États neutres une protestation énergique à la suite de l'arrêté du gouverneur général von Bisping frappant d'une taxe égale à dix fois le montant de la contribution personnelle, y compris les additionnels de l'État, les citoyens belges qui ont quitté volontairement le pays depuis le début des hostilités. »

« Cette taxe établie en contradiction des principes du droit des gens, revêt le caractère d'une véritable spoliation.  
« Le gouvernement belge ne peut, à aucun égard, en admettre le principe ni en reconnaître l'application.  
« Les sommes payées seront sujettes à répétition après la libération du territoire. »

« Les aliénations qui seraient faites en vue d'en assurer le recouvrement seront considérées comme nulles et non avenues. »

## Le rétablissement du royaume de Pologne par l'Autriche

Petrograd, 15 février. — La nouvelle selon laquelle l'empereur François-Joseph a convoqué la Diète à Cracovie, en vue du rétablissement du royaume de Pologne, a été accueillie à Petrograd avec calme et elle est tournée en dérision par les milieux politiques influents.

On a de fortes raisons de croire que, dans ce cas, Washington prendra sans hésiter des mesures énergiques.

## Le Théâtre de la GUERRE Notre Front

EN BELGIQUE. — L'action d'artillerie engagée depuis plusieurs jours s'est prolongée durant la journée du 12 février, sur les points extrêmes du front flamand.  
Sur la côte, Nieuport-Bains et les positions que nous avons organisées sur la Dune ont été particulièrement visées par les batteries allemandes.  
Nieuport-Bains se trouve situé au sud de l'embouchure de l'Yser. La station balnéaire est éloignée de 8 kilomètres de Nieuport-Ville ; un embranchement de la voie ferrée réunit les deux localités.  
Au nord de la Lys, les Allemands ont continué le bombardement d'Ypres.  
De notre côté, nous avons répondu par un tir efficace, nous avons répondu par un tir efficace.

EN FRANCE. — L'aile gauche des alliés a été le théâtre de duels d'artillerie locaux et intermittents. Notre infanterie a brisé, par un feu nourri, l'élan d'une fraction ennemie qui ébauchait une attaque contre nos tranchées, aux abords de Noullette.

Aix-Noullette est une cité minière située sur la route nationale numéro 57, de Béthune à Château-Thierry, par Arras. La commune se trouve ainsi à 13 kilomètres au sud-est de Béthune et 16 kilomètres au nord-ouest de l'ancienne capitale de l'Artois. On compte 2 kilomètres entre Bully-Grenay et Aix-Noullette ; l'important centre minier de Liévin est à 4 kilomètres 800 vers le levant.

Au sud, à 2 kilomètres 700, Aix-Noullette est dominée de 100 mètres environ par un rideau de la plaine crayeuse. Sur le versant sud-ouest de cette rive — orientée nord-ouest-sud-est — s'étend le bois de Bouvigny, long de 2 kilomètres, large de 1.500 mètres.

Sur le versant nord-est, la pente se termine par une série de petites croupes boisées. Le plus oriental de ces accidents topographiques porte le vieux château d'Aix-Noullette ou d'Aix-en-Gohelle, précieux monument qui voisine avec quelques vestiges de l'occupation romaine de l'Artois. Non loin de ces témoignages d'un autre âge, se dressent, sans ordre, le long de quatre routes, se coupant mutuellement à angle droit (de manière à former un rectangle, de basses et ternes habitations ; cet écart est désigné sous le nom de Noullette ; il se trouve à moins de 400 mètres à l'ouest de la route nationale.

En Picardie et en Soissonnais, la journée fut calme.  
En Champagne, l'artillerie allemande a déployé une certaine activité ; nos tranchées du secteur nord de Reims et la ville elle-même ont été bombardées. Nos batteries ont vigoureusement riposté et notre tir sur les tranchées allemandes semble avoir été efficace.

En Argonne et en Woëvre, calme sur tout le front.  
En Lorraine, « des forces allemandes se sont portées contre ceux de nos éléments avancés qui occupent le signal de Non (nord-est de Pont-à-Mousson) ; les résultats du combat ne sont pas encore connus ». (Com. Off.)

D'après le communiqué de la nuit, nos troupes ont contre-attaqué l'ennemi qui avait pu, dans la première partie de l'action, s'emparer du village de Norroy.  
Ce dernier est situé sur le flanc oriental du plateau qui courrent en grande partie le bois Le Prêtre et les bois communaux qui la prolongent vers le nord.

Norroy est à 4 kilomètres au nord-nord-est de Pont-à-Mousson.  
A la dernière heure, la bataille continuait acharnée ; nous aurons donc l'occasion de préciser notre situation sur ce point du front lorrain.

En Alsace, « l'ennemi a pris l'offensive par la vallée de la Lauch avec deux colonnes s'avancant sur les rives sud et nord de la rivière. La marche de ces troupes a été ralentie, retardée et entravée par nos patrouilles de skieurs ; elles sont actuellement au contact de notre ligne la plus avancée. »

« La Lauch est une rivière vosgienne qui prend sa source dans le massif dépendant du ballon de Guebwiller.  
Dans la région montagneuse, le cours d'eau arrose Lanlenbach et la petite ville de Guebwiller. Dans la plaine, la Lauch baigne Merxheim, passe à proximité de Gundolsheim, longe Herrlisheim, et unit ses eaux à celles de la Thur — affluent du Rhin — à 3 kilomètres en aval.  
Hier soir, à 23 heures, aucun renseignement nouveau n'était parvenu au sujet de cet engagement, que le communiqué qualifie « affaire d'avant-postes. »

R. Lecointre-Patin.

## La menace navale allemande et les Etats-Unis

Le Kaiser invite l'ambassadeur américain à venir conférer avec lui

La Haye, 15 février. — Le Kaiser a invité M. Gerrard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, à venir conférer avec lui, au quartier général des armées allemandes sur le front oriental.

L'indignation de la Presse allemande

La Haye, 15 février. — La Presse allemande sans exception exprime une vive indignation au sujet de la note des Etats-Unis, qu'elle considère comme une grave violation de la neutralité américaine et qu'elle déclare inacceptable pour le gouvernement allemand.

## Si la réponse n'est pas favorable

Washington, samedi. — Dans les milieux officiels, on craint que la réponse de l'Allemagne à la note des Etats-Unis ne soit pas favorable.

## La Conférence des Socialistes alliés Un Devoir de Libération

### « Résolus à combattre jusqu'à ce que la victoire soit obtenue ».

Londres, 15 février. — Les représentants des partis socialiste et ouvrier des nations alliées, sur l'invitation de la section britannique du bureau socialiste international, se sont rencontrés hier à Londres.

Quarante délégués assistaient à la conférence, qui fut présidée par M. Keir Hardie. On remarquait parmi eux : MM. Marcel Sembat, Jean Longuet, Edouard Vaillant, Compère-Morel, Albert Thomas, Emile Vandervelde, Henri Lafontaine, députés belges ; Roubanovitch, délégué russe ; Jouhaux, secrétaire de la Confédération générale du Travail et six membres du Parlement anglais : MM. Arthur Henderson, Ramsay MacDonald, H. Roberts, Hodge, Anderson et Clydes.

Un comité, désigné par la conférence, a préparé les termes de la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité :

« 1° Cette conférence ne peut pas ignorer les profondes causes générales du conflit européen, qui est en lui-même le produit monstrueux de l'antagonisme qui déchire la société capitaliste et de la politique d'extensions coloniales et d'impérialisme agressif, contre lesquels le socialisme international n'a jamais cessé de combattre et dans lesquels chaque gouvernement a sa part de responsabilité.

« L'invasion de la Belgique et de la France par les armées allemandes menace l'existence même des nationalités indépendantes et porte un coup à la foi des traités.

« Dans ces conditions, la victoire de l'impérialisme allemand serait la défaite et la ruine de la démocratie et de la liberté en Europe.

« Les socialistes de Grande-Bretagne, de Belgique, de France et de Russie, ne poursuivent pas l'écrasement de la politique économique de l'Allemagne, ne sont pas en guerre avec les peuples d'Allemagne et d'Autriche, mais seulement avec les gouvernements de ces deux pays qui les oppriment.

« Ils demandent que la Belgique soit libérée et reçoive une compensation. Ils désirent que la question de la Pologne soit réglée conformément aux désirs du peuple polonais, soit dans le sens de l'autonomie, si elle est comprise dans un autre Etat, soit en lui accordant une complète indépendance.

« Ils désirent que, dans toute l'Europe, de l'Alsace-Lorraine aux Balkans, les populations qui ont été annexées par la force, reçoivent le droit de disposer librement d'elles-mêmes.

« Tandis qu'ils sont résolus inflexiblement à combattre jusqu'à ce que la

victoire soit obtenue, et à accomplir ce devoir de libération, les socialistes ne sont pas moins résolus à résister à toute tentative ayant pour but de transformer cette guerre défensive en une guerre de conquête, qui ne ferait que préparer de nouveaux conflits, ériger de nouveaux abus et soumettre plus qu'on jamais les différents peuples au double fléau des armements de la guerre.

« Fidèles aux principes du socialisme international », les socialistes de la conférence expriment l'espoir que, ouvrières de tous les différents pays, se retrouveront bientôt unies dans la lutte contre le militarisme et l'impérialisme capitaliste.

« La victoire des puissances alliées doit être la victoire de la liberté populaire pour l'unité, l'indépendance et l'autonomie des nations, dans une fédération pacifique des Etats-Unis d'Europe et du monde.

« 2° A la fin de la guerre, les classes ouvrières de tous les pays industriels doivent s'unir dans l'Internationale, afin de supprimer la diplomatie secrète, mettre fin aux intérêts du militarisme et à ceux des fabricants d'armements et établir une autorité internationale pour régler les divergences entre nations au moyen de la conciliation et de l'arbitrage obligatoires de toutes les nations à l'avenir. »

« 3° Cette conférence proteste contre l'arrestation des députés de la Douma, contre la suppression des journaux socialistes russes et la condamnation de leurs rédacteurs en chef, ainsi que contre l'oppression des Finlandais, des juifs russes et des Polonais allemands. »

La conférence, ouverte le matin, a siégé jusqu'à huit heures du soir.

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 15 février. — Du Daily Chronicle : « La conférence socialiste a introduit, dans sa résolution, quelques principes importants qui étaient bon de fixer. Elle a déclaré que les socialistes luttent, non contre les peuples d'Allemagne et d'Autriche, mais contre leurs gouvernements. »

« Nous sommes cependant obligés de reconnaître que si jamais un peuple s'identifia lui-même avec les actes de son gouvernement, c'est bien le peuple de la Germanie, y compris la masse de ses socialistes. »

« Nous devons également admettre que si l'Allemagne n'est pas battue de telle sorte qu'elle puisse être désarmée, l'Europe ne jouira pas d'une longue paix. »

« Le désir de l'Allemagne battue doit être, après la guerre, de diviser les alliés à son profit. Les hommes d'Etat des nations alliées seraient insensés s'ils lui laissaient le pouvoir de le faire. »

En Prusse orientale DESIR IMPERIAL NON REALISE

Londres, 15 février. — Le Daily News reçoit de son correspondant à Petrograd : « L'ardent désir du kaiser de libérer de l'invasion russe la Prusse orientale et d'envoyer en même temps une importante proportion de ses troupes combattre sur le front occidental n'a nullement été réalisé. »

« La frontière de la Prusse orientale reste entièrement ouverte et des combats importants se préparent. »

POUR RETENIR LES VEUVES

Berne, 15 février. — Le Vorwaerts du 11 février annonce qu'on va s'efforcer de retenir en Prusse orientale les veuves avec enfants, afin d'empêcher l'émigration. Comme beaucoup de ces veuves ne voudraient pas se remarier, afin de ne pas perdre le bénéfice de leur pension, on examine la possibilité d'une prime aux secondes noces.

Dans les Ais UN AVION BELGE SUR COLOGNE

## Du Tabac pour nos SOLDATS Des Chiffres

Quantités envoyées à ce jour :	
Paquets de tabac à 0,50 et 0,80 ..	20.415
Cornets de tabac .. .. .	2.800
Cigarettes .. .. .	259.650
Cigares et Ninas .. .. .	23.680
Cahiers de papier à cigarettes ..	35.602
Pipes .. .. .	1.370
Briquets .. .. .	181
Amadou (en mètres) .. .. .	420
Tabac à chiquer (cornets) .. .. .	27
Tabac à priser (cornets) .. .. .	281
Divers articles de fumeur .. .. .	946

Des Nouvelles de la Tranchée

Messieurs,  
J'ai reçu et distribué à ma compagnie 130 paquets de tabac, des cigares, un couteau et un passe-montagne, envoyés par Mlle Claudine X. Merci infiniment du plaisir que cette distribution a causé à mes chasseurs. J'ai été heureux de lire sur les paquets le nom du « Bonnet Rouge », dont j'étais un fidèle lecteur, avant la guerre. J'espère pouvoir, quand nous aurons fini notre travail d'assainissement, retrouver encore le même plaisir à ses échos spirituels et mordants.

Merci encore, Messieurs, au nom de nos chasseurs. Merci de m'avoir permis de leur faire plaisir.  
Bien cordialement,  
S. BERNIAT,  
Commandant la 10<sup>e</sup> compagnie,  
63<sup>e</sup> Chasseurs alpins,  
Secteur postal 49.

Le 31 janvier 1915.  
Mademoiselle Claudia,  
Je me sens honoré de vous présenter ce petit message, de vous remercier très sincèrement de votre passe-montagne ainsi que du tabac.  
Veuillez agréer, mademoiselle, tous mes meilleurs sentiments.  
CHARTON NICOLAS,  
Au 63<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins,  
10<sup>e</sup> compagnie.

Le 8 février 1915.  
Monsieur,  
J'ai l'honneur de vous remercier de votre aimable envoi qui a fait infiniment plaisir à mes hommes.  
J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien accepter, Monsieur, l'expression de mes plus distingués sentiments.

Capitaine de HEINE,  
Premier régiment de marche de chasseurs d'Afrique.

La sur un paquet de tabac :  
Ce paquet est revenu dans un colis portant la mention : Destinataire tué à l'ennemi. C'était un tirailleur marocain mort dans l'Aisne. L'orphelin adresse ce paquet à un soldat inconnu et embrasse. — Aimé Angelet, élève à l'école de garçons, 2, rue de la Guadeloupe.

La Guerre en Chansons Elle est morte !

A RAPHAËL DELIGNET  
REFRAIN DE TRANCHÉE  
AIR : Ma femme est morte  
Guillaume le Boche un soir d'été dernier  
Cruit tuer la France d'un coup d'un gros soubrier  
Ohé ! Corbeaux ! la France est morte !  
Venez venez vite afin d'la dévorer :  
Je la lais' là devant ma porte !

REFRAIN  
Car c'était ell', nom de nom,  
Qui l'fait trembler ma maison  
La guenon, la poison  
Elle est morte !  
Elle ne pourra plus me câliner de son rire  
Car maintenant la poison  
Elle est morte !

El puis s'en va réveiller son copain (bis)  
Ohé ! Joseph ! la France est morte !  
Je te paie la goutte à Vienne un d' ces matins  
Si tu t'joints à moi pour l'escorter !  
(Au refrain)

El puis s'en va réveiller son vieux Dieu (bis)  
Ohé ! Mein Gott ! la France est morte !  
Venez, venez vite avec votre juponnet  
El puis que le diable l'emporte !  
(Au refrain)

El puis s'en va trouver le fossyeur (bis)  
Ohé ! Von Kluck ! la France est morte !  
Creuses dans la Marne un trou large et profond  
Que jamais la garce n'en sorte !  
(Au refrain)

El puis s'en va trouver l'assassinée  
Mais t'la qu' la France était ressuscitée !  
Ohé ! Marianne ! tu n'es pas morte ?  
El lui répondit à coups de 75  
Tiens t'la les prunreaux que t' l'apporte !  
(Au refrain)

El plus qu' jamais, nom de nom,  
J'vais l'faire trembler la maison :  
La guenon, la poison  
N'est pas morte !  
Canons et flingots accompagnent mon rire  
El tu vas voir : la poison  
N'est pas morte !  
P. ALBERTY.

LE CHEF REBELLE DE WETT  
Le Cap, 15 février. — Le chef rebelle De Wett est en route pour Bloemfontein, où il sera l'objet d'un interrogatoire préliminaire devant la Haute-Cour.

## LES "JOURNÉES" Pour les Réfugiés

Après la « Journée du 75 » et celle, déjà plus lointaine, mais dont les résultats ne furent pas moindres, du « petit drapeau belge », voici qu'on nous annonce officiellement la « Journée des Réfugiés ».

M. Charles Humbert avait, il y a quelques temps, dans le Journal, lancé cette généreuse idée. Son initiative charitable va se trouver couronnée du succès qu'elle méritait.

Le groupe parlementaire des députés belges en exil a demandé au ministre de l'Intérieur l'autorisation d'organiser une journée de quêtes spéciales dont les recettes seraient destinées à soulager les misères des trois millions de réfugiés français chassés de leur foyer par l'envahisseur. Et M. Malvy, qui ne refuse jamais son concours à une œuvre généreuse, a accordé l'autorisation.

La date serait fixée au dimanche 4 avril, jour de Pâques. Quel bel œuf de Pâques la France offrira ce jour-là à tous ses enfants, si brutalement frappés par l'ennemi ! Félicitons les initiateurs et organisateurs de cette nouvelle journée de charité qui permettra une fois encore au pays tout entier de manifester sa solidarité nationale.

## LA QUESTION DES LOYERS UN NOUVEAU DECRET

Le Journal Officiel de demain publiera un décret qui garde des sceaux, M. Aristide Briand, d'accord avec le président du Conseil et le ministre du Commerce, a fait approuver samedi dernier par le Conseil des ministres et qui tranche deux questions d'interprétation du moratorium des loyers.

Par ce nouveau décret, le gouvernement n'a entendu régler que la situation actuelle ; la question des loyers reste posée pour l'avenir et le gouvernement poursuit l'étude des dispositions législatives propres à la résoudre.

En voici le texte :  
Le président de la République Française, Sur le rapport du président du Conseil, du garde des Sceaux, ministre de la Justice, du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes et des ministres de l'Intérieur, des Finances, du Travail et de la Prévoyance sociale ;

Vu la loi du 5 août 1914 relative à la prorogation des échéances des valeurs négociables et notamment l'article 3 qui porte que « pendant la durée de la mobilisation et jusqu'à ce que des hostilités le gouvernement est autorisé à prendre, dans l'intérêt général, par décret en Conseil des ministres, toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution ou suspendre les effets des obligations commerciales ou civiles. »

Vu les décrets des 14 août, 1<sup>er</sup> et 27 septembre, 27 octobre et 17 décembre 1914 et du 7 janvier 1915 relatifs à la prorogation des délais en matière de loyers.

Le Conseil des ministres entendus, Décrète :  
ARTICLE PREMIER. — En cas de refus des délégués demandés par le locataire, si à raison du prix annuel de la location dépassant 600 francs le juge de paix n'est pas compétent d'après la loi du 12 juillet 1905 pour connaître de l'action en paiement des loyers, il renvoie le propriétaire à se pourvoir pour ce paiement par les voies de droit.

ART. 2. — Dans le cas où un locataire a versé au propriétaire, au début de la location, le montant des derniers termes à échoir, les dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 7 janvier 1915 seront applicables, jusqu'à concurrence des sommes ainsi payées d'avance, aux termes énumérés avant le 1<sup>er</sup> avril prochain.

ART. 3. — Le président du Conseil, le garde des Sceaux, ministre de la Justice, le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, de l'Intérieur, des Finances, du Travail et de la Prévoyance Sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel et inséré au Bulletin des Lois.

La situation à Trieste  
Londres, 15 février. — De Berne au Morning Post :  
« Selon une information privée de Trieste, la situation s'aggrave chaque jour. Quelconque manifeste la moindre sympathie pour l'Italie, est aussitôt accusé de haute trahison. Des sentences de mort sont rendues quotidiennement. »

Chine et Japon  
Londres, 15 février. — On télégraphie de Pékin au Times :  
« Les conférences sino-japonaises relatives aux demandes récemment formulées par le Japon, sont suspendues.  
« Le ministre du Japon à Pékin se refuse à continuer les pourparlers, si la Chine ne consent pas à négocier sur les demandes telles qu'elles lui ont été originellement soumises.  
« Le ministre de Chine à Tokio cherche à amener le gouvernement japonais à modifier son attitude. »

Bourse de Paris  
LUNDI 15 FEVRIER 1915  
Fonds d'Etats : Français 3 %, 69,75 ; 3 1/2 %, 90,10. — Russe 1891, 62,05 ; 1896, 58,40 ; 1906, 92 ; 1909, 81,90. — Italien, 78,30. — Extérieure, 84,70. — Turc, 56,50. — Argentine 6 %, 84,20.  
Actions diverses : Lyon, 1.100. — Est, 780. — Banque Russo-Asiatique, 488. — Banque Paribas, 320. — Suez, 4.100. — Métro, 440. — Omnibus, 399. — Procrédit, 302. — Brabant ord., 315 ; pr., 243. — Hartmann, 394. — Kama g. p., 1.175 ; p. p., 335. — Monaco un cinq., 810. — Malacca ord., 91 ; pr., 71. — Vins, 104

